

Lutte contre le myriophylle à épis au lac Aylmer

Reddition de compte - Volet sensibilisation 2025

Dans le cadre de notre projet global concernant la restauration de l'état naturel du lac Aylmer par l'éradication du myriophylle à épis, le volet sensibilisation pour l'année 2025 a été accompli par le bief de plusieurs activités.

La sensibilisation des plaisanciers avec les bouées

Tout d'abord, parlons des bouées d'alerte myriophylle à épis.

En positionnant les bouées aux endroits stratégiques, notre objectif est de sensibiliser les plaisanciers et les inciter à ne pas naviguer au travers des herbiers de myriophylle à épis.

En octobre et novembre 2024, l'ARLA a fait l'acquisition de **19 bouées de sensibilisation** chez de notre fournisseur « Navi-Sécur Marine » pour une valeur totale de 17,453\$ et une livraison planifiée au printemps 2025. Voir les factures en pièces jointes.



La pose (9 et 10 juin) et le retrait (6 et 7 octobre) de ces bouées ont nécessité 32 heures de travail bénévole et près de 1,325\$ de dépenses (camion, déplacement, essence...)

Au total, 32 heures de main d'œuvre au tarif conservateur de 20\$/hr (**640\$**) et **685\$** de dépenses. En ajoutant le coût des bouées (**17,453\$**) on arrive à un grand total de **18,778\$**

Bénévoles	Pose	Retrait	Total (hr)	20\$/hr	Dépenses	Les bouées	Total\$
Achat des bouées						17,453\$	17,453\$
Michel Jobin	5	6	11	220\$	210\$		430\$
Guy Dupuis	5	6	11	220\$	475\$		695\$
Mario Jacques	5		5	100\$	0		100\$
Pierre Thériault		5	5	100\$	0		100\$
Total	15	17	32	640\$	685\$	17,453\$	18,778\$



La sensibilisation des résidents et riverains par nos infolettres

Afin de rejoindre l'ensemble des résidents autour du lac Aylmer, l'ARLA publie régulièrement des infolettres à plus de 1000 adresses courrielles.

Voici quelques extraits de nos infolettres d'avril, mai, juillet et octobre 2025:

Le 22 avril 2025

« ...Les enjeux pour la protection du lac Aylmer sont énormes. Bien que toutes nos actions soient menées bénévolement par des gens soucieux du bien commun, nous devons embaucher des professionnels pour mettre nos actions en œuvre. Votre contribution servira notamment à assumer les frais des analyses d'eau et à poursuivre l'arrachage du myriophylle à épis qui a coûté près de 100 000 \$ par année depuis 2022. Cette lutte doit être constante si l'on ne veut pas perdre le contrôle... »

Le 28 mai 2025

« ...Nous avons besoin de deux personnes pour effectuer la manutention et la mise à l'eau des bouées de signalement de trois importantes colonies de myriophylle à épis entre le 9 et le 13 juin selon les conditions météo.

Le travail se fera à bord d'un ponton sur deux jours, soit une première journée dans les environs de Disraeli et une seconde journée près du barrage de St-Gérard... »

Le 4 juillet 2025

« ...Sachez distinguer le potamot du myriophylle à épis

L'ARLA reçoit régulièrement des signalements pour du myriophylle à épis alors qu'il s'agit plutôt de potamot, une plante aquatique indigène très abondante sur le littoral du lac Aylmer. Cette dernière n'est pas du tout nuisible. Voici, en images, une comparaison entre ces deux plantes :

Rappelez-vous que les plantes aquatiques qui poussent sur le fond du lac ne sont pas toutes des plantes exotiques envahissantes comme le myriophylle à épis... »

Le 23 octobre 2025

« ...L'arrachage de myriophylle à épis : un travail colossal!

Une recrudescence importante du myriophylle à épis a été recensée au lac Aylmer en 2025 alors que 2354 livres de cette plante envahissante ont été arrachées manuellement versus 1687 livres en 2024 et 1052 livres en 2023

L'opération 2025 a nécessité 84 heures de travail par une équipe de quatre plongeurs du RAPPEL au coût de 88 000 \$.



Selon le RAPPEL, il est important de réaliser un suivi sur plusieurs années afin d'éviter la réapparition des herbiers disparus... »

La sensibilisation des résidents et riverains par notre Bulletin annuel

Afin de rejoindre l'ensemble des résidents du bassin versant du lac Aylmer, l'ARLA distribue par la poste son bulletin annuel à plus de 2000 adresse postale. Cette année encore, plusieurs articles faisaient référence à notre lutte contre le myriophylle à épis.

Page 6 – Bilan du plan d'action 2024

Le contrôle des espèces envahissantes

La phase initiale du projet a commencé le 22 août 2022 avec un budget de 30 000 \$ sans subventions provinciales. L'objectif était d'évaluer l'écart entre l'offre de service et la réalité. Le tout a été complété avec une facture totale de 22 896 \$.

Le projet principal de « *Restauration de l'état naturel du lac Aylmer par l'éradication du myriophylle à épis* » avec un budget total de 285 000 \$ a été planifié sur une période de 2 ans (2023-2024).

Description	2022	2023	2024	Total
Nbre herbiers touchés	31	59	83	
Nbre Livres retirées	709	1052	1687	3448 livres retirées
Nbre jours	6	21	33	60 jours
Nbre livre/jour		50,1	51,12	
Nbre Heures		115	145	
Nbre Plongeurs	4	4	4	
Coût	22 896 \$	110 218 \$	171 054 \$	304 168 \$

Après trois années consécutives d'arrachage, les plongeurs ont identifié un total de 117 colonies de myriophylles à épis.

Un surplus dans le budget de ce projet de nous a également permis de :

- Utiliser quelques heures d'arrachage dans la baie de Disraeli. Au moment d'écrire ce texte, l'ARLA est en attente d'une subvention afin de terminer cette section du lac.
- De remplacer nos vieilles bouées de sensibilisation au myriophylle à épis par 19 nouvelles bouées respectant ainsi toutes les normes de Transport Canada et les Règlements de la Garde côtière canadienne et américaine. Ces nouvelles bouées seront installées durant l'été 2025. L'ARLA est actuellement en discussion avec la Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer (TCILA) afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser leur ponton.



Les capsules d'information

En janvier 2025, l'ARLA a démarré un programme de sensibilisation sous forme de capsules d'information hebdomadaires. Ce programme consiste à informer nos membres sur les meilleures pratiques pour protéger la santé du lac 12 mois par année.

Merci à une équipe formidable composée des biologistes Brigitte St-Denis et Michel Jobin, ainsi que de Sophie Morin, Jérémy Guillaume Roy, Hélène Goggin et Robert Mitchell.

Les espèces envahissantes (continuons le combat)

Nous sommes conscients que, dû à la situation financière du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, il existe de moins en moins de financement disponible pour les organismes à but non lucratif (OBNL). Malgré cette difficulté, nous sommes toujours à la recherche de financement majeur et il n'est pas question de baisser les bras.

Spécifiquement pour 2025, nous avons en main une offre de service au montant de plus de 107 000 \$ pour l'arrachage du myriophylle à épis dans l'ensemble du lac. Merci aux cinq municipalités riveraines et à la TCILA pour leur soutien récurrent qui nous permettra de continuer à agir sur la prévention et le contrôle des espèces envahissantes. De notre côté, nous allons investir à la hauteur de nos moyens, soyez-en certains !

Nous planifions demander la contribution des commerces et entreprises qui bénéficient de l'apport économique qu'apporte un lac en santé et solliciter des contributions volontaires afin de nous permettre de compléter notre montage financier.

Les bouées pour le myriophylle

À la suite de l'acquisition de 19 nouvelles bouées de sensibilisation au myriophylle à épis à l'automne 2024, l'ARLA planifie leur mise à l'eau à l'été 2025. Voici les étapes qu'il nous reste à franchir :

1. Obtenir l'autorisation d'utiliser le ponton appartenant à la TCILA.
2. Avoir accès à une remorque appartenant à Binette Marine.
3. Trouver un véhicule adéquat pour tirer la remorque.
4. Trouver un endroit pour remiser les bouées sur les terrains des municipalités.
5. Développer une équipe de travail pour effectuer les tâches de mise à l'eau et de retrait des bouées.

Préparé par Léopold Brière
3 décembre 2025